

**Direction de l'Environnement
et du Cadre de Vie**

Commission Locale d'Information
et de Surveillance du Centre Nucléaire
de Production d'Electricité de Fessenheim

**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
ET DE SURVEILLANCE
(CLIS)
DU CENTRE NUCLEAIRE DE
PRODUCTION D'ELECTRICITE
(CNPE)
DE FESSENHEIM**

Rapport d'activité 2014



1 - PRÉAMBULE

La composition de la CLIS du CNPE de FESSENHEIM est fixée par arrêté du Président du Conseil Général du Haut-Rhin conformément à la loi TSN du 13 juin 2006 et de son décret d'application n° 2008-251 du 12 mars 2008.

La CLIS de FESSENHEIM est composée de 40 membres.

Monsieur Michel HABIG, Vice-Président du Conseil Général, a été nommé Président de la CLIS.

Elle est ainsi composée du :

1.1 - Collège des élus : 20 membres

- . Mme Catherine TROENDLÉ - Sénateur du Haut-Rhin,
- . M. Michel SORDI - Député du Haut-Rhin,
- . M. Jean-Paul OMEYER - Vice-Président au Conseil Régional d'Alsace,
- . M. Jean-Marie BELLIARD - Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace,
- . M. Christian CHATON - Conseiller Général,
- . M. Dominique DIRRIG - Conseiller Général,
- . M. Pierre GSELL - Conseiller Général,
- . M. Alain GRAPPE - Conseiller Général,
- . M. Michel HABIG - 3^e Vice-Président du Conseil Général,
- . M. Frédéric HILBERT - Conseiller Général,
- . M. Hubert MIEHE - Conseiller Général,
- . M. Bernard NOTTER - Vice-Président du Conseil Général,
- . M. Eric STRAUMANN - Conseiller Général,
- . M. Henri STOLL - Conseiller Général,
- . M. Pierre ENGASSER - Maire de BALGAU,
- . M. Gérard BESIN - Adjoint au Maire de BLODELSHEIM,
- . M. Thierry SCHELCHER - Maire de RUMERSHEIM-LE-HAUT,
- . M. Jean-Paul SCHMITT - Maire de NAMBSHEIM,
- . M. Claude BRENDER - Maire de FESSENHEIM,
- . M. François BERINGER - Président de la Communauté de Communes Essor du Rhin.

1.2- Collège des associatifs : 7 représentants d'associations de protection de l'environnement

- . M. Jean Paul LACOTE - Alsace Nature,
- . M. Claude LEDERGERBER - Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin,
- . M. Alain SCHAFFHAUSER – Consommation Logement et Cadre de Vie,
- . M. François EICHHOLTZER – Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne,
- . M. Gilles BARTHE – Alter Alsace Energie,
- . M. Philippe SCHOTT – Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace,
- . M. Thierry SCHMERBER – Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

1.3 - Collège des salariés : 6 représentants des organisations syndicales

- . M. Abdelkader MAZOUNI – CGT,
- . M. Jean-Paul ZIMMERER – FO,
- . M. Carole Perrin – CFDT,
- . M. Jean-Marc PAQUET – CFTC,
- . M. Philippe HUCK – CHSCT,
- . M. Rodolphe PERCET – CFE CGC.

1.4- Collège des personnes qualifiées : 7 personnes qualifiées et représentants du monde économique, de la sécurité nucléaire, de l'information et de la communication

- . M. Laurent DEFFINIS – Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar - Centre Alsace,
- . Dr. Norbert KIRCHNER – Vice-Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Haut-Rhin,
- . Mme Monique SENÉ – Présidente du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN),
- . M. Juan JIMENEZ – Vice-Président délégué du Groupement des Industriels de la Maintenance de l'Est (GIME),
- . M. Benoît GALL - Président de la Société Française d'Energie Nucléaire,
- . Mme Dorothea STÖRR-RITTER – Landrätin du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald,
- . Mme Bärbel SCHÄFER – Présidente du Regierungspräsidium de Freiburg.

Les autorités suivantes ont accès de plein droit aux travaux de la CLIS :

- le ou les représentants de l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN),
- les représentants des Services de l'Etat compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, désignés conjointement par les Préfets de la Région et du Département,
- le représentant de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- le ou les représentants de l'exploitant du CNPE de FESSENHEIM (EDF).

Vu la position frontalière de la centrale, les représentants des 4 communes allemandes, situées dans un rayon de 5 km de la centrale, sont associés par une convention aux travaux de la CLIS avec voix consultative.

Un représentant du Canton de Bâle-Ville est également convié aux assemblées plénières. Le Département du Bas-Rhin qui avait demandé à assister aux travaux de la CLIS est représenté par M. Gérard SIMLER, Conseiller Général du Canton de MARCKOLSHEIM.

Les médias locaux et nationaux ainsi que des médias d'outre Rhin sont systématiquement invités pour couvrir les débats des réunions plénières de la CLIS.

2 - LE BUREAU

Le Bureau de la CLIS est composé de :

- . 4 représentants des élus :
MM Michel HABIG, Pierre GSELL, François BERINGER et Claude BRENDER,
- . 2 représentants d'association :
MM Jean-Paul LACOTE et Gilles BARTHE,
- . 1 représentant des syndicats :
M Jean-Paul ZIMMERER,
- . 1 représentant des experts :
Mme Bärbel SCHÄFER.

Le Bureau s'est réuni les 12 février, 6 juin et 9 septembre 2014 pour faire le point sur l'avancement des études en cours et arrêter les ordres du jour des réunions plénières.

3 - LES SÉANCES PLÉNIÈRES

La CLIS s'est réunie à 3 reprises en sessions plénières sous la présidence de M. HABIG. Pour une participation plus aisée des membres allemands, une traduction simultanée des débats est systématiquement assurée.

Les comptes-rendus sont joints en annexe.

3.1 – Réunion du 19 mars 2014 – Points abordés

- . Présentation par M. le Préfet du déroulé de l'intrusion des activistes de Greenpeace sur le site de la centrale la veille de la réunion ; discussions et débats.
- . Présentation par EDF des investigations de terrain relatives à stabilité des digues du Grand Canal d'Alsace.
- . L'ASN fait le point sur les Etudes Complémentaires de Sécurité (ECS) suite à l'accident de Fukushima : robustesse au séisme de 1,5 SMS, vérification de la structure des piscines de refroidissement...
- . Tenue dans le temps du radier du bâtiment réacteur en présence d'eau suite à percement de cuve.
- . Présentation par l'ASN des 9 titres de l'arrêté fixant les règles générales relatives aux Installations Nucléaires de Base.
- . Débat autour du phénomène d'usure des gaines de combustible.
- . Présentation par l'ASN de la problématique de la poursuite de l'exploitation des centrales au-delà de 40 ans.
- .

3.2 - Réunion du 23 juin 2014 - Points abordés

- . Présentation par la Préfecture et les maires des communes concernées du cadre de l'exercice nucléaire et radiologique du 14 novembre 2013 et du retour d'expérience.
- . Mesures prises pour durcir la réglementation pour dissuader les intrusions sur les sites nucléaires.
- . Présentation par EDF du bilan 2013 et perspectives 2014 pour la centrale ; bilan prévisionnel des rejets.
- . Avancement par l'ASN du dossier de renouvellement des autorisations de rejets de la centrale.
- . Débats sur des événements significatifs de niveau 1.

3.3 – Réunion du 2 octobre 2014 – Points abordés

- Présentation par EDF de la cartographie radiologique autour de la centrale de FESSENHEIM.
- Présentation par EDF et l'ASN et débat sur l'incident de niveau 1 suite au débordement d'un réservoir et d'une canalisation bouchée ayant entraîné l'arrêt du réacteur.
- Point d'actualité sur Fukushima par l'ASN.
- Débat sur le percement du radier en présence d'eau, étalement du corium, suite à la demande de l'ASN.
- Analyse du dossier de stabilité des digues d'EDF par le Département et proposition d'investigations par mesures électromagnétiques...

4 - ÉTUDE MANDATÉE PAR LA CLIS

Dossier de renouvellement des autorisations de rejets et de prise d'eau.

Ce dossier d'autorisation de rejets solides, liquides et gazeux se substituera aux limites de rejets fixés par la réglementation en vigueur lors de l'ouverture du site de FESSENHEIM. A notre demande, l'exploitant a transmis la nouvelle demande d'autorisation.

A réception du dossier, la CLIS avait sollicité le Conseil Scientifique de l'ANCCLI pour une analyse et expertise relative à la pertinence des niveaux de rejets et l'impact des rejets sur l'homme et son environnement.

Le résultat de cette expertise a été présenté, dans un 1^{er} temps, au Groupe de travail composé des membres du Bureau de la CLIS en charge du suivi de cette expertise puis, dans un 2^e temps, en réunion plénière le 2 décembre 2013.

Dans leurs conclusions, les experts du Comité Scientifique :

- avaient mis en exergue un certain nombre d'insuffisances et d'erreurs méthodologiques, liées en partie aux insuffisances du protocole de surveillance auxquelles devrait se conformer l'exploitant,
- concluaient à l'absence d'une contribution du CNPE au marquage de son environnement proche.

L'ASN a saisi l'IRSN pour étudier certains points du dossier et il est prévu d'inviter les experts de cet organisme pour présenter leur analyse à la CLIS.

5 - PARTICIPATION A DIVERSES RÉUNIONS OUTRE-RHIN

Centrale nucléaire de PHILIPPSBURG

Lors d'une conférence du Rhin Supérieur, le Département du Haut-Rhin avait demandé que des commissions d'information soient créées pour chaque centrale nucléaire de la grande région et auxquelles participeraient des représentants des pays limitrophes. Les autorités allemandes ont donc créé une telle instance pour la centrale de Philippsburg

Le 23 juin 2014, MM Gérard SIMMLER et René JUNKER (Chargé de mission de la CLIS) ont assisté à la 6^{ème} réunion de la Commission d'Information de Philippsburg.

Begleitausschusses FESSENHEIM à FREIBOURG

Le Regierungspräsidium de FREIBURG a créé une commission d'information relative à la centrale de FESSENHEIM. Cette instance permet de communiquer sur l'actualité de la centrale.

M. JUNKER a représenté M. HABIG lors de la réunion du 8 octobre 2014.

6 - PARTICIPATION AUX INSPECTIONS DE L'ASN

Le 25 septembre 2014, MM BERINGER, BARTHE et LACOTE ont participé à la visite des inspecteurs de l'ASN sur le site ; cette inspection portait sur le thème « Facteurs humain et organisationnel, compétences et habilitations ».

7- COMMISSION D'ENQUETE PARLEMENTAIRE SUR LES COÛTS DE LA FILIALE NUCLEAIRE

Le 5 mai 2014, les députés de la commission d'enquête parlementaire sur les coûts de la filière nucléaire ont rencontré M. HABIG et des membres de la CLIS pour recueillir des éléments d'appréciation sur la fermeture annoncée de la centrale de FESSENHEIM.

8 - SÉMINAIRES

M JUNKER a participé, le 21 mars 2014, au séminaire organisé par l'ASN sur les avancées de la réglementation technique des INB pour une sûreté de haut niveau.

M JUNKER a assisté, le 16 juin 2014, au séminaire organisé par l'ANCCLI et l'IRSN consacré au démantèlement.

9 - CHARGÉS DE MISSION DES CLI

L'ANCCLI anime le club des chargés de mission des CLI ; cette instance est un lieu d'échange et de partage des pratiques des différentes CLI, sur les expertises mandatées, les actualités réglementaires...

M JUNKER a participé aux réunions des 5 février, 21 mai et 10 septembre 2014.

Par ailleurs un groupe de travail « CLI transfrontalières » s'est constitué pour aborder les problématiques liées à l'information et à la participation des pays riverains aux travaux des CLI. Ce groupe est composé de membres des CLI de CATTENOM, CHOOZ, GRAVELINE et FESSENHEIM et de leur chargé de mission. Une journée d'échange a eu lieu le 19 juin 2014 à METZ.

10 - CONFERENCE ANNUELLE DE L'ANCCLI

Mme SENÉ, MM HABIG, BERINGER, ZIMMERER et JUNKER ont participé à la réunion inter-CLI et à la 26^e Conférence des CLI qui s'est déroulée le 10 décembre 2014.

11 - SITE INTERNET DE LA CLIS

Le site de la CLIS, accessible à partir de l'adresse suivante : www.cg68.fr/clis apporte au grand public, l'information sur le fonctionnement de la commission avec des mises à jour régulières en 2014.